

<http://www.wallonie.be/elections2012>

Portail Wallonie.be

Contact - Plan du site



Wallonie

ÉLECTIONS

2012



14 OCTOBRE 2012

Accueil

ÉLECTIONS
2012

DATES - CLES

Coordonnées de la cellule élections

Tél. : 081/32.37.62

Fax: 081/32.32.65

E-mail : Elections.PouvoirsLocaux@spw.wallonie.be

ÉLECTIONS 2012

ÉLECTIONS 2012

ÉLECTIONS 2012

ÉLECTIONS 2012



14/07/12 - Démarrage de la période électorale et de la campagne
- Début de la période de contrôle des dépenses électorales.

31/07/12 Date ultime d'inscription des ressortissants européen et non européens, non inscrits en 2006.

01/08/12 - Arrêt définitif du registre des électeurs (réclamation jusqu'au 02/10).
- Date ultime à laquelle un parti représenté au Parlement peut demander au Gouvernement l'interdiction de sigles ou logos.

10/08/12 Publication des sigles et logos prohibés.

01/09/12 - Dépôt des propositions d'affiliation pour les partis représentés au PW entre les mains du Gouvernement entre 10 et 12H). Tirage au sort régional à 12H par le Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville.
- Publication d'un avis fixant jour et heure de réception des présentations de candidats et des désignations de témoins.
- Date ultime pour transmission par collège communal au président du bureau communal des relevés d'électeurs susceptibles d'être président de bureau vote ou de dépouillement ou d'être assesseur.

05/09/12 Date ultime pour publication au Moniteur Belge du tableau des affiliations et du sigle et n° d'ordre commun.

10/09/12 - Date ultime pour la répartition des électeurs en section par le gouverneur.
- Date ultime pour envoi des registres de scrutin au président de bureau communal par le gouverneur.
- Dernier jour pour désigner les locaux de vote.

13/09/12 Dépôt des présentations des candidats entre les mains du président du bureau de circonscription.

14/09/12 Dépôt des présentations des candidats entre les mains du président du bureau de circonscription.

15/09/12 Désignation des présidents de bureau de vote et de dépouillement communal par le président du bureau communal.

17/09/12 Réunion du bureau de district pour vérification des listes et des candidats et arrêt provisoire des listes.

18/09/12 - Introduction des réclamations par les candidats et déposants pour les élections provinciales.

- Réunion du bureau communal pour vérification des listes et des candidats et arrêt provisoire des listes.

19/09/12 Pour les élections provinciales :

- Vérification par le GW des doubles candidatures.
- Entre 14 et 16H, dépôt des mémoires contestant les irrégularités et éventuellement dépôt d'un acte rectificatif ou complémentaire.
- 16H réunion du bureau pour examen et décision.
- Date ultime du tirage au sort provincial par le président du bureau principal provincial (bureau de district siégeant au chef-lieu de la province).
- Date ultime d'arrêt des listes provinciales.
- Possibilité d'appel. Si appel, report des opérations de clôture de liste au 24/09.

- Introduction des réclamations par les candidats et déposants pour les élections communales.

20/09/12 Pour les élections communales :

- Vérification par le GW des doubles candidatures.
- Entre 14 et 16H, dépôt des mémoires contestant les irrégularités et éventuellement dépôt d'un acte rectificatif ou complémentaire.
- 16H réunion du bureau pour examen et décision.
- Date ultime de tirage au sort communal par chaque

bureau communal.

- Date ultime d'arrêt des listes communales.
- Possibilité d'appel. Si appel, report des opérations de clôture de liste au 25/09.

24/09/12 Publication à la commune d'un avis de convocation des électeurs.

25/09/12 Désignation des membres des bureaux de dépouillement provincial par le président du bureau de canton.

29/09/12 - Date ultime d'envoi par le collège communal des lettres de convocation aux électeurs.
- Date ultime pour se déclarer électeur assisté.

04/10/12 - Dépôt des déclarations de groupement entre les mains du président du bureau central d'arrondissement (bureau siégeant au chef-lieu d'arrondissement).

09/10/12 Désignation des témoins de partis.

14/10/12 **ELECTIONS COMMUNALES ET PROVINCIALES**